

**PROCES-VERBAL DE SEANCE  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 MAI 2017**

*L'an deux mille dix-sept et le vingt-trois mai à 18h30, le conseil municipal de la commune de MORAS-EN-VALLOIRE (Drôme), dûment convoqué le dix-sept mai, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Aurélien FERLAY, Maire.*

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Etaient présents : Aurélien FERLAY, Maire, Georges ANTHONIOZ, Gilles BRUYAT, Danièle CONJARD, Claude DESRIEUX, Mickaël DURAND, Jérémy GARCIA, René NIVON, Hélène OLLER COLOMBO, Patrice REBOULLET.

Excusé(s): Armelline AUDRIEU, Yamina KHELID, Chantal MERMET, Jean-Christophe ROBIN.

Absent(s):

Ont donné pouvoir : Armelline AUDRIEU à Patrice REBOULLET, Jean-Christophe ROBIN à Jérémy GARCIA.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire présente ses félicitations à Martine REBOULLET, championne de France des clubs en nationale 2 de boule lyonnaise avec son club de St Vallier, ainsi qu'à Pascal ROUX, qualifié en quadrette pour les championnats de France à Chambéry en M3.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'obtention d'une subvention accordée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de l'opération « aménagements et sécurisation de la rue des Terreaux » pour un montant de 20 000 €.

## **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Madame Hélène OLLER COLOMBO est désignée pour remplir cette fonction.

### **1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 avril 2017**

Le procès-verbal de séance du 10 avril 2017 ayant été adressé aux conseillers municipaux, Monsieur le Maire demande si des observations veulent être formulées. Aucune remarque n'est effectuée. Le procès-verbal de séance du 10 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

### **2. Rendu compte des décisions prises par délégation du conseil municipal au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.**

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu de la délégation effectuée par le conseil municipal. Les principales décisions et achats réalisés depuis la dernière séance concernent les domaines

suivants : guides mariage, accessoires cantine, peinture marquage sols, panneaux indicateurs, maintenance copieurs, travaux plomberie cantine, carte mère alarme mairie.

Pas d'usage du droit de préemption urbain sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie.

Versement des subventions aux associations et sortie cirque musée.

### **3. Point sur l'agenda d'accessibilité programmée**

Monsieur le Maire rappelle les obligations légales à respecter en matière d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP).

Même si beaucoup a déjà été entrepris en la matière (trottoirs dans la traverse du village, bibliothèque, école maternelle, rampe d'accès à la Gendarmerie...), la commune de Moras-en-Valloire souhaite adopter un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour l'ensemble des ERP et IOP de la commune, à savoir : la mairie, l'agence postale, l'église, la salle des fêtes, l'école, la bibliothèque et la gendarmerie. Cette liste est susceptible d'être ajustée suite au travail de terrain. La commune pourra ainsi définir pour chaque ERP et IOP communal les travaux d'accessibilité à engager dans un délai déterminé, les dérogations possibles selon les contraintes techniques ou règlementaires (périmètre monuments historiques) et prévoir les budgets prévisionnels nécessaires à ces travaux.

Pour ce faire, la commune a confié à SOLIHA Drôme la mission de préparer cet Ad'AP, avec la réalisation d'un diagnostic, d'un ensemble de documents techniques et administratifs qui constitueront le dossier remis en Préfecture d'ici la fin de l'année 2017. Après la réalisation d'un 1<sup>er</sup> état des lieux à venir réalisé par SOLIHA, le groupe de travail communal se réunira afin d'établir un planning, les différentes dérogations à demander et les dossiers de subventions à solliciter.

### **4. Projet de réaménagement des locaux mairie et agence postale**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre du projet de restructuration de la mairie et de l'agence postale, le cabinet AMTArchitecture création a proposé une mission diagnostic pour ce marché public de maîtrise d'œuvre.

Ce marché est un marché public de maîtrise d'œuvre appartenant à la catégorie « réhabilitation d'ouvrages existants ».

La rémunération de la mission est établie à 5 000 €HT soit 6 000 € TTC.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **5. Demande de subventions pour les sorties scolaires de fin d'année**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de sortie scolaire prévue le 15 juin prochain par la classe maternelle et les CE1 de l'école primaire de la commune. Il s'agit d'une sortie au Circaparc Bois Garaland à Châteaudouble (455 euros de transport et 437 euros d'entrées).

Le projet de sortie scolaire prévu le 29 juin par les CE2 et CM est une sortie au château de Grignan (800 euros de transport et 100 euros d'entrées).

La commission des affaires scolaires propose une aide pour la moitié du coût, soit un montant de 800 euros. Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **6. Confection d'une bannière pour la Confrérie de la Poire**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la création de la Confrérie de la Poire. Cette confrérie, lors des représentations à divers événements tels la fête de la Poire, a besoin d'une bannière. Monsieur le maire explique que la confrérie sera présentée à tous les conseils municipaux de la Valloire et qu'une démarche AOP va être initiée avec un diagnostic préalable.

La confrérie verra également l'intronisation de 2 nouveaux membres ce mois de juin.

L'association « Site remarquable du Goût » se charge de l'acquisition des médailles, mais demande une aide exceptionnelle de la commune pour l'achat de la bannière (coût total 1000 € HT).

Le Conseil municipal demande qu'à l'avenir, toutes les communes membres du SRG soient sollicitées pour participer.

Avec 6 voix pour et 6 voix contre (la voix du Maire étant prépondérante), la commune décide de l'achat de cette bannière avec une participation de l'association pour la moitié du coût.

#### **7. Permanences pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017**

Monsieur le Maire rappelle les dates des prochaines élections législatives. Il demande à chacun d'effectuer des heures de permanence pour la tenue du bureau de vote les dimanches 11 juin et 18 juin 2017. Le dépouillement nécessite aussi la présence des élus à partir de 18 heures. Un tableau de présence est complété pour ce faire.

#### **8. Permanences pour le festival l'Art et la Matière du 3 au 18 juin 2017**

Monsieur le Maire rappelle que Moras accueillera l'artiste Alexe Sawatzki et précise les différents moments forts du festival : le vernissage samedi 3 juin à 17 heures dans la cour de la mairie, le concert samedi 3 juin à 20 heures dans la cour de la mairie et la randonnée dimanche 11 juin à 14 heures. Il rappelle également aux élus qu'un planning pour les permanences est à compléter.

#### **9. Point sur l'ISDND des Grises**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le contentieux avec la commune de Saint-Sorlin-en-Valloire au sujet de l'ISDND. Il explique qu'une nouvelle réunion a eu lieu entre les maires des 4 communes et le SYTRAD.

Monsieur le Maire de Saint Sorlin-en-Valloire doit rediscuter avec son conseil municipal de la nouvelle proposition du SYTRAD pour ré-ouvrir l'ISDND en n'accueillant que des déchets non odorants (amiante/encombrants), et sans augmentation du périmètre du bail.

Monsieur le Maire d'Epinouze a aussi fait part d'une proposition d'installation de panneaux photovoltaïques sur les parcelles inoccupées du site.

Cependant, même en cas d'accord sur ce point, le PLU de la commune de Saint-Sorlin-en-Valloire doit tout de même être révisé.

Le Conseil Municipal de Moras donne une position de principe favorable pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les tènements inoccupés de l'ISDND.

Madame Hélène OLLER COLOMBO et Monsieur Claude DESRIEUX, adjoints au maire, se proposent enfin de saisir par courrier Monsieur le Ministre de l'environnement au sujet de la problématique des emballages industriels excessifs en amont de la production de déchets.

#### **10. Point sur les travaux en cours sur la commune**

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux en cours :

- Fleurissement du village effectué.
- Peinture places parking à réaliser.
- Ralentisseur Rue des terreaux
- Cour derrière la salle des fêtes

#### **11. Rendu compte des travaux des commissions communales et Questions diverses**

- Assemblée générale des maires ruraux de la Drôme à Albon samedi 13 mai : une motion intitulée « une ruralité vivante pour une République unie » a été votée à l'unanimité et sera envoyée à Monsieur le Président de la République
- Dispositif relatif au régime des biens sans maître : procédure à mettre en place demandée par la Préfecture de la Drôme.
- Situation de la distillerie Ogier : cessation de l'activité, pas de réouverture prévue.

- Mariages à venir : Monsieur le Maire fait appel aux élus disponibles les samedis 8 juillet, 15 juillet, 12 août et 7 octobre 2017.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée de la fermeture du secrétariat de mairie du 24 juillet au 12 août inclus. Des permanences d'été seront assurées par le maire et les adjoints.
- Fête du muguet : le comité des fêtes et l'association des parents d'élèves remercient les élus pour leur aide lors de la manifestation. Un gain de 1500 €uros par association a été réalisé.
- Rappel : les particuliers doivent tailler leurs haies dépassant sur le domaine public. Il n'appartient pas au service technique de pallier les manquements des propriétaires.
- Préparation des malles PPMS de l'école.
- Conseil Municipal Junior : préparation voyage à Paris, bourse aux jouets, projet de blog...
- Forum intercommunal des associations : peu d'inscriptions d'associations morassiennes.
- Point sur la bibliothèque communale. Le dossier informatisation avance avec de probables séances de formation à la rentrée.

#### Quelques dates à venir :

- Assemblée générale ACCA le 28 mai.
- Commission sociale CCPDA le 31 mai.
- Vernissage festival l'Art et la Matière le 3 juin.
- Concert festival l'Art et la Matière le 3 juin.
- Marche du Facteur à Moras le 5 juin.
- Tirage au sort jurés d'assises à Hauterives le 6 juin.
- Café Mille-feuille le 8 juin.
- Rencontre quartier village Ouest le 10 juin.
- Challenge Boules au parc le 10 juin.
- 1<sup>er</sup> tour élections législatives le 11 juin.
- Conseil d'école le 12 juin.
- Rencontre quartier Moureton le 16 juin.
- Repas JSP au parc le 17 juin.
- 2<sup>e</sup> tour élections législatives le 18 juin.
- Petit salon de peinture les 24 et 25 juin.
- Vernissage petit salon de peinture le 24 juin.
- Repas quartier Ramus au parc le 24 juin.
- Fête des classes le 25 juin.
- Fête de l'école et kermesse le 1<sup>er</sup> juillet.
- Concert Saoû chante Mozart à l'église le 2 juillet.
- Conseil communautaire à Andance le 6 juillet.
- Spectacle Péricard au parc le 7 juillet.
- Feu d'artifice à Saint Sorlin en Valloire le 14 juillet.

#### **Prochaine réunion du Conseil Municipal : Jeudi 13 Juillet 2017 à 18h30.**

Toutes les délibérations inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et faute d'autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance et remercie ses participants.